



ENFANCE, FAMILLE,
JEUNESSE :
QUELS ENJEUX,
QUELLES POLITIQUES
DÉPARTEMENTALES ?
→ page 11

27 FORMATIONS

pour faire face aux exigences
de vos fonctions...

REVITALISATION DES CENTRES-VILLES • NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT
ET DE LA VILLE • COHÉSION SOCIALE • RURALITÉ ET INNOVATIONS •
DÉVELOPPEMENT DURABLE • VIDÉOPROTECTION • COHÉSION EUROPÉENNE
2014-2020 • SENSIBILISATION À LA LECTURE D'UN BUDGET • STRATÉGIE
FINANCIÈRE • TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET MOYENS D'ACTION • L'ÉLU
DANS LA COMMANDE PUBLIQUE • DÉONTOLOGIE, CONFLITS D'INTÉRÊT,
TRANSPARENCE • MÉDIATION INSTITUTIONNELLE TERRITORIALE • BILAN
À MI-MANDAT • FEMMES ELUES, ENGAGEMENT ET STRATÉGIE • MAÎTRISER
LE PROTOCOLE • WEB POLITIQUE • MÉDIA-TRAINING • PRISE DE PAROLE
EN PUBLIC...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

Édition
2018

UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

“ **E**n 2018, le Cabinet A SENATUS CONSULTO souffle ses 10 bougies ! 10 ans déjà et pourtant notre mobilisation face aux enjeux territoriaux n'a pas pris une ride. Nous avons apporté nos compétences à plusieurs centaines de collectivités territoriales, d'EPCI, d'organisations institutionnelles ou professionnelles, et nous continuons d'être l'inventeur de processus de progrès et de dynamique de projets pour les élus et les acteurs du secteur public local. Toutes ces années auront également été très positives en termes de résultats prouvant la solidité pédagogique et financière de l'ex-SARL devenue SAS A SENATUS CONSULTO désormais référencée DATADOCK, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité.

Ces résultats remarquables sont naturellement le fruit de notre engagement et l'énergie de notre équipe de formateurs qui, par leur talent ont permis de construire et consolider l'image et la place d'A SENATUS CONSULTO.

Je profite de l'occasion pour les remercier très sincèrement et également remercier très sincèrement chacun des clients devenus de véritables partenaires, qui, au fil des années, nous accordent et renouvellent leur confiance.

L'année 2018 confirme notre volonté d'avancer de façon pragmatique et concrète et de façon à la fois passionnante et productive. C'est avec une ardeur décuplée, de nombreux nouveaux projets, et des ambitions plus fortes que jamais que nous fêtons cette première décennie. En avant ! ”

Frédéric DERAÏ

Président de la SAS A SENATUS CONSULTO

REPÈRES



Frédéric DERAÏ, 52 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
 - Directeur des réseaux,
 - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO (Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité).



▶▶▶ Ainsi la programmation retenue dans ce livret s'organise autour d'événements (sessions, rencontre nationale...) qui mettent l'accent sur le développement de vos stratégies d'actions territoriales, leurs impacts en termes de gouvernance et vos nouvelles marges de manœuvre dans la gestion de vos collectivités.

A SENATUS CONSULTO approfondit également son action, sur deux axes importants, le développement de vos projets de territoires dans un contexte financier contraint (coopération, financements européens dans le cadre de la programmation 2014/2020...) et votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (pilotage/stratégie politique, optimisation de votre communication, valorisation de vos actions...).

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à la valorisation de vos actions,
- obtenir les résultats concrets attendus.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après et peuvent, sur simple demande, se dérouler au sein de votre collectivité.

POUR VOUS INSCRIRE

▶ vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :
A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

▶ nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément la formule la mieux adaptée à vos attentes :
Frédéric DERAÏ au 01 53 90 45 56



SOMMAIRE INTERACTIF

<p>FICHE 01 ▶ STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES 6 22 et 23 janvier – 5 et 6 avril 9 et 10 juillet – 26 et 27 novembre</p>	<p>05 ▶ LA RÉHABILITATION DES SITES POLLUÉS : RISQUE OU OPPORTUNITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN ?17 8 février – 14 mai – 11 septembre</p>	<p>09 ▶ OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM 23 30 et 31 mai – 28 et 29 novembre (Formation à Bruxelles)</p>
<p>FICHE 02 ▶ EN MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE 8 22 et 23 mars – 4 et 5 octobre</p>	<p>06 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE ? 18 9 février – 15 mai – 10 septembre</p>	<p>10 ▶ SENSIBILISATION À LA LECTURE DU BUDGET D'UNE COMMUNE/ INTERCOMMUNALITÉ/DÉPARTEMENT... ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE NIVEAU1 25 20 et 21 mars – 9 et 10 octobre</p>
<p>FICHE 03 ▶ QUELLE POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE, TERRITORIALE ET URBAINE DANS LES DOM ? 9 14 et 15 juin – 22 et 23 novembre</p>	<p>07 ▶ VIDÉO-SURVEILLANCE/ VIDÉO-PROTECTION : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS LOCAUX 19 11 juin – 2 octobre – 3 décembre</p>	<p>11 ▶ STRATÉGIE FINANCIÈRE ET NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES NIVEAU 2 26 19 et 20 juin – 10 et 11 décembre</p>
<p>RENCONTRE NATIONALE ▶ ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?11 5 et 6 juin</p>		<p>12 ▶ DÉCENTRALISATION : LES GRANDES ÉTAPES DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET LES MOYENS D'ACTION DES COLLECTIVITÉS 28 14 et 15 mai – 17 et 18 octobre</p>
	<p>08 ▶ POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020 : ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS ET IMPACTS SUITE À LA RÉFORME TERRITORIALE 21 26 et 27 mars – 5 et 6 juillet – 15 et 16 octobre</p>	<p>13 ▶ INCOMPATIBILITÉS, OBLIGATIONS DÉCLARATIVES, CONFLITS D'INTÉRÊTS, SUPPLÉANCE LOIS « POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE » 30 29 et 30 janvier – 16 et 17 mai 19 et 20 septembre – 12 et 13 décembre</p>
<p>FICHE 04 ▶ RURALITÉ ET INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ? ...15 12 mars – 2 juin – 8 octobre</p>	<p>★ ★ ★ ★</p>	



FICHE 14 ▶ **LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO** 32
26 janvier – 20 mars – 1^{er} juin – 14 novembre

FICHE 15 ▶ **DÉONTOLOGIE, CONFLITS D'INTÉRÊT, TRANSPARENCE : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS TERRITORIAUX ?** 33
19 mars – 14 septembre – 15 novembre

FICHE 16 ▶ **MÉDIATION INSTITUTIONNELLE TERRITORIALE : QUELLES RESPONSABILITÉS, QUELLES STRATÉGIES ?** 34
18 juin – 9 novembre

FICHE 17 ▶ **BILAN À MI-MANDAT : COMMENT (RE)MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?** 35
Lille : 1^{er} février – Paris : 13 mars – Lyon : 16 mars
Marseille : 28 mars – Toulouse : 3 avril –
Nantes : 25 juin – Strasbourg : 6 septembre –
Bordeaux : 11 octobre

18 ▶ **FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE** 36
NIVEAU 1 : 12 et 13 juin – 19 et 20 novembre
NIVEAU 2 : 3 et 4 juillet

19 ▶ **COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB** 37
28 mai – 2 juillet – 30 novembre

20 ▶ **OPTIMISER VOS BASES DE DONNÉES : MODE D'EMPLOI** 38
29 et 30 mars – 27 et 28 septembre

21 ▶ **MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ? (AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS)** 45
28 juin – 5 décembre

22 ▶ **MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ (AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)** 47
26 et 27 juin – 12 et 13 novembre



SOMMAIRE INTERACTIF (SUITE)

23 ▶ **RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC** 48
14 et 15 mars – 25 et 26 septembre

24 ▶ **SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC** 49
3 et 4 juin – 6 et 7 décembre

25 ▶ **EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE** 50
4 avril – 29 mai – 12 octobre

26 ▶ **EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)** 51

27 ▶ **ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)** .. 52

BULLETIN D'INSCRIPTION 54
CONDITIONS GÉNÉRALES 55
À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO 56

STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES :

QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les chiffres clés et les causes récurrentes du déclin commercial des centres-villes en France et en Europe.
- ▶ Cerner les nouveaux partenariats entre les acteurs publics et privés et les outils novateurs de management de centre-ville pour lutter contre la désertification commerciale.
- ▶ Bâtir des stratégies de développement à l'échelle locale, **avec un point particulier sur la place des industries créatives et culturelles dans la revitalisation urbaine.**
- ▶ Identifier les financements nationaux et européens à disposition, études de cas à l'appui.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 22 et 23 janvier – 5 et 6 avril
▶ 9 et 10 juillet – 26 et 27 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

État des lieux et enjeux

- Les facteurs de la désertification commerciale
- Les villes moyennes en première ligne
- Un phénomène européen, voire mondial
- Une mobilisation tous azimuts des décideurs depuis 2015 (financements et dispositifs de la Caisse des dépôts, contrats de ruralité, opérations sur les centres-bourgs dégradés, interventions ANRU/ ANAH...) : état des lieux et premiers bilans
- Comment créer les conditions d'un développement urbain équilibré, entre interventions sur le bâti ancien et lancement de nouveaux programmes et équipements ?
- Se connecter aux dynamiques métropolitaines, sans renier son identité
- Transformation du commerce : les nouvelles tendances de consommation en France et en Europe, avec de nouveaux concepts de boutiques
- Aménagement et dynamique commerciale en centre-ville : maîtrise du foncier, promotion de locomotives, développement d'une offre diversifiée et innovante, partenariats avec les associations de commerçants et les investisseurs publics et privés
- L'exemple des Pays-Bas : un modèle à généraliser en Europe ?
- Valence/Vendôme/Vitry : retour sur des choix gagnants et des écosystèmes relativement performants
- Focus sur la création de parcours comme vecteurs d'attractivité des cœurs de villes : marketing territorial, itinéraires touristiques aménagés, parcours marchands et d'usage, structuration des flux, etc.
- Les enjeux du Digital aujourd'hui : danger ou opportunité du numérique et du mobile pour le commerce de proximité ? Quelles stratégies d'appropriation par les acteurs du centre-ville et du commerce ? Quelles expériences réussies ?



STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES :

QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Vers la création d'Observatoires locaux des centres-villes en France ?
- Quels rôles, quel pilotage entre l'Etat et les municipalités ? Quels acteurs publics et privés impliquer ? Quelle organisation optimale, pour favoriser le commerce et l'artisanat, l'environnement et les mobilités sobres et économes en énergie ?
- Quels financements nationaux et européens à disposition ?
- Conclusion sur : Désertification territoriale et démocratie locale, des enjeux décisifs pour l'Europe et la France en particulier.

2^E JOURNÉE

Stratégies d'actions locales avec un focus sur la culture et les industries créatives

- Création, culture et patrimoine : de puissants leviers de développement et d'attractivité en France, à consolider et renforcer (la création artistique pour investir les friches commerciales ou immobilières ; l'outil numérique et la valorisation du patrimoine ; accompagner « le faire ensemble artistique » pour réinvestir humainement l'espace urbain)

Études de cas

- Lyon, de la fête patronale à la fête des Lumières : un cluster créatif à l'échelle d'une ville
- Lorient et Nantes : la participation citoyenne créative pour réinvestir les espaces urbains
- Dole, comment sauver un secteur sauvegardé de la désertification : « penser global, agir local... »
- Chartres et Bourges, réussir à mettre en scène la lumière pour remettre en selle la ville
- Les écueils à éviter, synthèse des règles d'or

→ Il s'agira de dégager de manière interactive et à partir de ces exemples, des pistes et méthodologies d'actions adaptables.

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo projecteur,
support du formateur projeté en PowerPoint

EN MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender les ruptures/transformations en cours en matière de gouvernance locale et nationale des politiques de la ville et du logement,
- ▶ Identifier les priorités stratégiques mises en avant par le gouvernement,
- ▶ Examiner les conséquences sur les acteurs locaux (collectivités, offices HLM, ESH) et associatifs.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 22 et 23 mars – 4 et 5 octobre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Logement : la réforme des APL en question (article 52 de la loi de finances 2018)

- Aides à la pierre versus aides à la personne
- Les risques d'une réforme mal préparée

Vers un regroupement des organismes HLM et une mutualisation financière renforcée (projet de loi logement dit ELAN)

- Des convergences à rechercher entre bailleurs sociaux
- Un statut unique pour les organismes HLM ?

Une conversion tardive à la politique de la ville

- Une faible connaissance des problématiques des quartiers populaires
- L'impatience des élus et des associations face au gouvernement

Discours présidentiel de Tourcoing : une feuille de route ambitieuse mais avec quels moyens ?

- Défense des valeurs laïques et méritocratie républicaine
- Un engagement nécessaire sur la durée, en matière d'éducation, d'emploi et de sécurité

Des politiques de solidarité à réinventer

- Faire face aux nouvelles formes de précarité (mères isolées, jeunesses en errance, etc.)
- L'urgence de simplifier les aides et d'éviter les trappes à pauvreté

Bilan et synthèse puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint

QUELLE POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE, TERRITORIALE ET URBAINE DANS LES DOM ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender au mieux les actions et dispositifs de la politique de la ville dans les territoires ultra-marins,
- ▶ Mieux articuler les initiatives locales de développement et d'attractivité économique avec les projets d'accompagnement, de solidarité et d'insertion des publics fragiles,
- ▶ Valoriser les bonnes pratiques locales et identifier les freins/leviers à un développement intégré et durable des territoires, dans un contexte budgétaire contraint.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 14 et 15 juin – 22 et 23 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Quartiers prioritaires : articuler enjeux sociaux, économiques et urbains

- S'adapter aux nouveaux zonages de la politique de la ville
- Mobiliser les droits communs de l'État et des collectivités locales

Habitat, foncier et renouvellement urbain : des problématiques ultra-marines multiples

- Travailler avec les bailleurs sociaux et les promoteurs pour des politiques de peuplement équilibrées
- Programmes ANRU, maîtrise du foncier : vers une nouvelle mixité sociale et fonctionnelle

Collectivité unique : retour sur les expérimentations guyanaises et martiniquaises

- Tirer avantage d'une gouvernance rationalisée
- Région monodépartementale : une voie d'avenir pour tous les DOM ?

Développement durable/transition écologique et environnementale : un secteur d'activité à renforcer

- Une situation géostratégique très favorable
- Photovoltaïques/éoliennes/rénovation thermique : stimuler la formation dans ces domaines

Quels projets de territoires à moyen et long terme pour les DOM (voir Assises de l'Outre-mer) ?

- Valoriser les forces vives et les compétences existantes
- Jouer la carte ultramarine auprès de la métropole et des décideurs européens
- Concilier cohésion sociale, développement économique et excellence environnementale

Bilan et synthèse puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint

[RENCONTRE
NATIONALE]

ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

5 & 6
JUIN
2018



ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

5 - 6 JUIN

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- ▶ Analyser les enjeux et les évolutions juridiques récentes relatives aux politiques de l'enfance, de la famille et de la jeunesse en France (avec analyse comparée sur nos voisins européens).
- ▶ Appréhender les différents partenaires et financeurs impliqués dans ces secteurs.
- ▶ Identifier les réformes à venir et leurs conséquences sur les stratégies départementales (avec un point particulier sur les territoires représentés les jours J).

L'ensemble des thématiques évoquées ci-dessous, seront traitées selon quatre approches complémentaires :

- **budgétaire,**
- **ressources humaines,**
- **technique : administrative, juridique, sociale,**
- **stratégique.**

Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France et à l'étranger, sont prévues.


DURÉE
2 jours


HORAIRES
9h-13h
14h15-17h15


PROFIL DES PARTICIPANTS
Conseillers départementaux, Cadres, Travailleurs sociaux...


EFFECTIF
30 participants maximum


LIEU
Paris Intra-muros
Sur simple demande, cette action peut également être organisée sur votre territoire

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

La famille est au centre des politiques sociales des départements. La sectorisation des politiques, à la fois pour des raisons historiques, financières et d'organisation des services de l'État, a conduit à des approches très fragmentées essentiellement par transposition des interventions des services déconcentrés de l'État avant la décentralisation. L'intérêt des départements est, tout en respectant les cloisonnements verticaux des interventions pour des raisons de gestion, de mettre en œuvre une politique globale de la famille à la fois pour une lisibilité politique de leur action et pour une cohérence de leurs interventions.

La contradiction entre l'approche globale et l'approche sectorielle est permanente notamment du fait de l'État dont l'organisation administrative et institutionnelle conduit nécessairement à la spécialisation, alors que les départements par leur souplesse et leur capacité à avoir un point décisionnel unique, sont plus aptes à promouvoir et mettre en œuvre une politique globale.



ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

5 - 6 JUIN

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME (SUITE)

Quelle que soit la nature de l'intervention, se pose aujourd'hui la question de l'approche spécifique liée à l'origine, à la culture et à la situation sociale de la famille. Les schémas types ne peuvent plus avoir cours, sauf à provoquer des tensions et des conflits. L'intervention des services sociaux dans des questions touchant à la famille peuvent être perçues comme des intrusions dans un cercle privé et intime, parfois même comme une forme de contrôle pouvant déboucher sur des mesures de police. Ces risques sont particulièrement perceptibles dans les domaines de l'enfance maltraitée, des signalements ou du retrait de l'enfant du cercle familial.

L'inventaire des compétences départementales montre à l'évidence la présence du département à tous les âges de la vie des membres parents et enfants d'une même famille, à nombre de moments de vie indépendants de l'âge : activité ou non, loisirs culturels ou sportifs, accès à certains équipements... mais aussi parfois dans une approche globale de la situation familiale.

Plus que de traiter de l'ensemble de ces problématiques, cette Rencontre nationale s'attachera à donner un aperçu des difficultés souvent nouvelles ou auxquelles il faut se préparer. Ainsi la tendance actuelle des approches inclusives pour l'enfance en difficulté, pour les personnes en situation de handicap tant au regard du système scolaire que de l'hébergement ou de l'activité va conduire à une révolution dans les pratiques actuelles et pose également la question du logement dont le département, assez peu compétent pour l'instant, ne pourra pas se tenir éloigné.

La prise en compte globale

Au titre de l'aide sociale, de droit commun ou d'urgence, les services départementaux sont amenés à intervenir en cas de situation de précarité globalement par défaut de revenu, de défaut de logement, de défaut alimentaire pour les enfants, d'insalubrité de l'hébergement.... Le plus souvent les interventions se font sur signalement de tiers ou de services sociaux du département, de communes ou d'associations.... Généralement ces interventions sont étalées sur une période courte, une semaine à quelques mois, mais parfois peuvent durer. Elles se font dans l'attente de la mise en place des dispositifs adaptés à la situation particulière. Le plus fréquemment, il y a soit un partage des rôles soit une coordination avec les CCAS, les familles aux départements, les personnes isolées aux CCAS. **La pratique varie selon les territoires** et la croissance des familles monoparentales avec enfants et avec alternance des gardes perturbent parfois les bonnes pratiques.

De plus, la multiplication des squats, des camps et autres installations précaires accentue les difficultés d'intervention des services. Les obligations demeurent, y compris dans ces situations. La tendance à la création de CCAS intercommunaux modifie les perceptions et perturbe des pratiques anciennes entre départements et communes.

Les interventions fondées sur l'âge

• LA PMI

Obligation pour les départements d'assurer des contrôles de la situation de la mère et de l'enfant de la déclaration de grossesse jusqu'à l'âge de 6 ans. Plusieurs problèmes se posent : articulation PMI / maternité, visites à domicile / accueil dans les permanences, répartition des interventions du médecin de PMI et autres professionnels (infirmières, psychologue...), articulation PMI / établissements scolaires, PMI / médecine scolaire...

L'inventaire des interventions conduit à évoquer de nombreuses questions auxquelles les réponses peuvent différer selon des critères spécifiques, niveau social, origine et culture des familles concernées.





ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

5 - 6 JUIN

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME (SUITE)

• LES CRÈCHES ET PLUS GÉNÉRALEMENT LES MODES DE GARDE

La diversification des modes de garde (Nounou « classique », relais d'assistantes maternelles, assistantes maternelles se regroupant dans des locaux identifiés, familles s'organisant entre elles avec une garde accomplissant en même temps des tâches autres que la seule garde des enfants), et des crèches (institutionnelles, privées, d'employeurs, près des sites d'intermodalité) avec une réglementation précise pour chaque mode, conduit parfois les services à des pratiques fondées sur des interprétations locales susceptibles de créer des conflits.

La multiplication des acteurs, en premier lieu la CAF concluant des contrats avec les communes et finançant tantôt les structures, tantôt les familles en diversifiant selon le mode de garde, rend parfois difficile l'exercice des compétences départementales.

La demande sociale évolue rapidement et les réponses doivent suivre. Or, conflits politiques ou risques d'engagements de responsabilités deviennent monnaie courante...

• L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'ADOPTION

Domaine conflictuel par excellence tant par des procédures souvent longues et intrusives, mal perçues, par des confusions du rôle des acteurs, assistance sociale et psychologue que par l'ambiguïté de la portée de l'agrément au regard de l'obtention d'un enfant. La diminution nette des enfants disponibles, les règles de plus en plus contraignantes posées par certains États d'origine (Russie) sont autant de question auquel un département doit être sensible car il s'agit d'un pouvoir propre du Président, il peut en déléguer l'exercice, qui engage sa responsabilité. Les associations intervenantes ne sont pas toujours aussi précises qu'elles le prétendent et des transferts financiers sont fréquents sans que les familles, dans l'obsession d'obtenir un enfant, en perçoivent tous les aspects.

• L'ENFANCE EN DANGER ET LES SIGNALEMENTS

Domaine sans doute le plus sensible au regard des familles et le plus discuté car il y a là intervention directe dans la vie familiale avec un ressenti très variable selon les origines et la culture. C'est un domaine de surcroît, largement sous le contrôle du juge des enfants et très souvent avec l'intervention de travailleurs sociaux qui relèvent d'associations délégataires de mission de service public du département. Les usages, le poids de l'histoire, les traditions professionnelles des acteurs ne permettent pas toujours au Département de parvenir à la mise en place d'une politique réellement définie par son Assemblée.

La tendance vers l'inclusion des enfants, donc leur maintien dans le milieu familial suppose des orientations et souvent des remises en cause de pratiques anciennes et peut-être des changements de formation des intervenants et des relations nouvelles (et plus difficiles) avec les établissements d'accueil en même temps que des réorientations financières.

• LES COLLÉGIENS

Le collège est un lieu où passent tous les jeunes dans un temps où ils dépendent encore de leurs parents. Le département ne peut se satisfaire de mettre à disposition les bâtiments et de gérer les TOS. Nombre d'activités, de loisirs, périscolaires, sportives, culturelles et surtout de prévention des fléaux (VIH, alcool, tabac, drogues) ou de sensibilisation (alimentation, sucre et boissons énergisantes) peuvent être organisées en partenariat entre les collèges et le Département.

Le collège constitue un vecteur extraordinaire de communication du Département avec les parents et pas seulement pour les affaires scolaires.





ENFANCE, FAMILLE, JEUNESSE : QUELS ENJEUX, QUELLES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

5 - 6 JUIN

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME (SUITE)

• LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Charge financière significative, ces deux domaines se gèrent désormais avec l'ARS dans le cadre de dispositifs contractuels de plus en plus précis. La volonté des personnes âgées de rester le plus longtemps passible à domicile et l'approche inclusive pour les personnes handicapées doit conduire à réorienter progressivement les politiques. L'évolution vers une société inclusive et la fréquence de plus en plus accentuée d'intervenir dans une même famille pour deux générations conduisent à anticiper les mesures pour maîtriser les charges sur le moyen et le long terme.

Le renforcement des services à domicile est prévisible, en contrôler les coûts est indispensable.

• LA RÉCUPÉRATION SUR SUCCESSION

Légitime pour les personnes admises à l'aide sociale, elle ne peut être négligée. L'aide sociale est accordée par référence aux revenus, et non pas par référence au capital. Les héritiers contestent de plus en plus leurs obligations au regard de leur filiation et saisissent de plus en plus le juge est enclin à leur donner raison.

Du bon usage des équipements

Le département possède généralement, outre les collèges, de nombreux équipements publics tels les musées, les espaces naturels et les parcs. Il intervient généralement dans le domaine du sport et de la culture tant pour le spectacle vivant que pour les arts plastiques. Tous ces équipements et ses interventions sont autant d'occasion de mettre en place des actions spécifiques en faveur des familles qui toucheront en réalité toutes les couches de la population.

Dans un temps où l'argent public devient rare, où les dépenses de communication sont de plus en plus contrôlées et règlementées, une réflexion globale sur une politique en direction des familles peut apporter des réponses aux questions sur la légitimité des Départements et leur nécessité.

La politique de famille est le symbole d'une politique de péréquation des solidarités tant territoriale qu'humaine. La prise en compte des réflexions prospectives et de certaines expériences étrangères, doivent nourrir les décisions départementales qui supposent durée et globalité des démarches.

Clôture de la Rencontre nationale

L'ensemble des thématiques évoquées ci-dessus, seront traitées selon quatre approches complémentaires :

- *budgétaire,*
- *ressources humaines,*
- *technique : administrative, juridique, sociale,*
- *stratégique.*

Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France et à l'étranger, sont prévues.

RURALITÉ ET INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette action permettra d'identifier les enjeux et les stratégies possibles visant à dynamiser le monde rural à partir d'innovations concrètes quel que soit les secteurs ou les activités visés. Le formateur insistera notamment sur la revitalisation des bourgs et le médico-social rénové en s'appuyant sur les spécificités de chaque territoire représenté en formation, pour coller au mieux à la réalité.
- ▶ Sur chaque point des exemples, une méthodologie, et surtout insister sur le temps nécessaire et donc l'urgence d'entreprendre. Chaque fois les interlocuteurs avec lesquels travailler. Ainsi à titre d'exemple, l'économie du bois, assez présente en France, suppose que l'on dise un mot de son évolution et des perspectives qui s'ouvrent notamment dans le domaine de la construction, y compris d'équipements publics ou d'activités de loisirs ou de tourisme et pas seulement d'accrobranche.
- ▶ Chaque fois des exemples concrets pris en France et/ou à l'étranger, ainsi que des outils méthodologiques pour accompagner les projets politiques.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 12 mars – 2 juin – 8 octobre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le thème ruralité et innovations sera traité sous plusieurs angles :

- le devenir des bourgs et des petites villes,
- le maintien et l'attraction d'activités économiques,
- les services à la population dans sa diversité,
- la formation à tous les niveaux : scolaire, professionnelle,
- les activités agricoles et les activités connexes notamment agro-alimentaires,
- l'activité forestière et son évolution,
- les leviers de l'action publique.

Cette formation est volontairement détaillée et cible les actions et innovations par objectif avec l'ensemble des conséquences sur les engagements des acteurs et les bénéfices que peuvent en tirer les territoires ruraux.

Un constat partagé

- Un déclin démographique,
- Un vieillissement de la population,
- L'accueil de nouvelles populations,
- Une paupérisation des centres bourgs,
- Un déclin de l'industrie et de l'emploi,
- Une mutation de l'activité agricole,
- La recherche de nouvelles formes d'activités,
- La faiblesse des moyens financiers (donc se redonner des marges).

La redynamisation des bourgs

Pour rendre attractif un territoire rural, nécessité de redynamiser les bourgs par une relance de l'habitat dans les centres, délaissés au profit des lotissements périphériques, favorisant l'utilisation de la voiture tout en accélérant la chute des commerces et donnant l'air désertique aux centres bourgs
→ Point sur des expériences pilotes.

Une nouvelle conception des PLU et de l'utilisation des sols,

priorité des centres, requalification de l'habitat de toute catégorie et pour toutes les types d'occupants.
→ Exposé des exemples et méthodologie pour y parvenir à l'aide d'une politique peu coûteuse voire sans financement public.



RURALITÉ INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Le (difficile) recentrage des activités commerciales et artisanales et des services.

→ Point sur des expériences pilotes à l'étranger mettant en œuvre des décisions politiques volontaristes.

→ Études de cas de villes utilisant le Digital comme vecteur de développement local/commercial.

Bénéfices pour les collectivités, département, intercommunalités et communes : connaissance, prestations à domiciles, facilitation des successions agricoles, économie générale...

- Le maintien des activités et services
 - L'accompagnement des activités existantes, écoute et anticipation des besoins.
 - Développement des circuits courts : organisation, coopération, mutualisation.
 - Développement et organisation des professionnels de santé : maison de santé, maison pluri-professionnelle, rôle de la collectivité, négociation des conventions, liens avec l'ARS.
 - Attraction d'activités à domicile : par les terrains, par les conditions d'exercice.
 - Développement d'activités de loisirs et de tourisme : gîtes, chambres d'hôtes, bistrot de pays, accrobranche, liens avec des opérateurs spécialisés, avec les entreprises de transports ; circuits d'une journée et plus...
- Accompagnement et diversification des activités agricoles
 - Facilitation des reprises et successions, point particulier sur la SAFER,
 - Encouragement de la multi-activité : association aux services publics (dégel, cours d'eau, complément de revenu, ferme pédagogique, lien avec l'Éducation nationale).

- Les leviers
 - Le FNADT, un historique pesant, des évolutions à suivre.
 - Les contrats de ruralité.
 - Le jeu avec les autres acteurs : État : CGEC, Préfet, DREAL, DDT, - Collectivités (région/département).
 - Jouer de la complémentarité nécessaire pour certaines activités avec les villes et métropoles, et point sur les contrats de réciprocité.

- Un enjeu fort : focus spécifique sur le secteur médico-social
 - Comment répondre à la demande (fortes créations d'emplois) ?
 - La reconversion des hôpitaux ruraux : SSR (soins de suite), PH (personnes handicapées).
 - Comment organiser les réseaux et les formations nécessaires ?

Conclusion de la formation sur

- Appliquer une méthodologie de progrès,
- Nécessité d'un état des lieux exhaustif,
- Réflexion approfondie et partenariale sur la définition d'un projet territorial,
- Ventilation de chaque élément du projet vers un responsable : entité publique ou personne,
- Un calendrier négocié avec les partenaires et financeurs.

Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs,
nombreuses études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur
en Powerpoint

LA RÉHABILITATION DES SITES POLLUÉS : RISQUE OU OPPORTUNITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Aider les élus et décideurs de collectivités territoriales à évaluer l'opportunité et à définir le contenu des actions foncières susceptibles d'être réalisées sur les anciens sites d'exploitation industrielle présentant un risque de pollution.
- ▶ Présenter les principaux outils juridiques, techniques et financiers de gestion et de remise en état des sites pollués.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 8 février – 14 mai – 11 septembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus et responsables de collectivités territoriales en charge des politiques d'aménagement urbain



EFFECTIF

▶ 10 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les objectifs de renouvellement urbain et d'utilisation

économique de l'espace, ainsi que les préoccupations sanitaires et environnementales, ont conduit à faire de la réhabilitation des sites pollués un axe majeur des politiques d'aménagement du territoire en zones urbaines et péri-urbaines.

Mais si le réaménagement de friches industrielles est habituellement perçu comme une opportunité pour l'aménagement urbain, la prise en charge de ce type de site n'est pas sans risque pour les collectivités.

En effet, l'état réel de pollution des sites est parfois mal connu, la remise en état par les anciens exploitants

industriels paraît souvent illusoire et il n'est pas toujours aisé pour les collectivités d'opérer des choix entre les différents instruments de maîtrise foncière dont elles disposent ou les différentes techniques de dépollution qui lui sont proposées.

La démarche de réhabilitation d'un site pollué paraît ainsi reposer sur les points suivants qui seront successivement abordés :

- identifier et évaluer le risque sanitaire et environnemental
- déterminer les responsabilités encourues au titre de la dépollution des sols (propriétaire, locataire, exploitant industriel, aménageur public ou privé)

- mettre en œuvre les instruments de maîtrise foncière et de gestion du risque
- définir les conditions juridiques, financières et techniques de la réhabilitation

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques, techniques et financiers, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des enjeux du Développement durable à l'échelle locale, avec un focus sur : objectif zéro déchet, l'économie circulaire, la transition énergétique et post-carbone.
- ▶ Connaître le contexte et les outils nécessaires à sa mise en œuvre pratique, études de cas à l'appui.
- ▶ Elle sera rythmée par deux séquences, la première est dédiée à la diffusion d'un socle de connaissances communes et d'outils méthodologiques, la seconde au repérage d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre à l'échelle locale.



▶ 1 jour



▶ 9 février – 15 mai – 10 septembre



▶ Paris



▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI, responsables Environnement / Énergie...



▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Comprendre le développement durable

et connaître les outils nécessaires à sa mise en œuvre

- État des lieux de la situation actuelle – Europe, France (focus sur chaque territoire représenté) – Illustrations à partir de différentes problématiques environnementales (climat, énergie et autres)
- Point sur les différentes approches du développement durable et de la transition (apprendre à positionner son approche)
- Objectifs à atteindre pour faire du Développement durable une réalité (études de cas)
- Diminuer l'empreinte écologique : définition de l'empreinte écologique et moyens pour la réduire (études de cas)
- Examen de quelques choix « faits » : la lutte contre le changement climatique, COP 21, et suites...

Les outils de l'action

- Du Grenelle de l'Environnement à la Loi de Transition énergétique et la SNTEDD : quels impacts potentiels pour les Collectivités intercommunales notamment ?
- Identification des instruments disponibles et conseils pratiques pour engager une collectivité sur le chemin du développement durable (agenda 21 local, Plan Climat Energie Territorial et autres démarches) :
 - définition des agendas 21 et des PCET : savoir passer du global au local
 - définition et mise en œuvre de la transition à partir de la loi française
 - points complémentaires sur la diversité biologique (cohérence écologique, principe de non régression, etc.)

- Études de cas spécifiques sur les déchets, l'énergie, l'économie circulaire (échecs et réussites) – Analyses et enseignements.

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports pratico-pratiques, études de cas, support projeté en PowerPoint, support synthétique écrit.
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur



VIDÉO-SURVEILLANCE/ VIDÉO-PROTECTION : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS LOCAUX AVEC UN FOCUS SUR LES CONDITIONS PRATIQUES D'UTILISATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender la réglementation générale et spécifique de la vidéoprotection et vidéosurveillance et maîtriser les différentes procédures.
- ▶ Identifier les étapes et les choix essentiels dans le projet d'installation d'un système de vidéoprotection et de vidéosurveillance.
- ▶ Connaître les moyens de rationalisation des coûts.

Cette action sera rythmée par deux séquences, la première est dédiée à la maîtrise des clés du référentiel légal de la vidéoprotection et de vidéosurveillance ; la seconde vise à cerner les conditions d'efficacité d'un tel système.



▶ 1 jour



▶ 11 juin – 2 octobre – 3 décembre



▶ Paris



▶ Maire, Adjoint au maire/Conseiller municipal/
Conseiller départemental/Conseiller
régional/Conseiller communautaire,
Collaborateur d'élu, Directeur de la sécurité,
Responsable Urbanisme...



▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La première étape consiste à maîtriser les clés du référentiel légal de la vidéoprotection/vidéosurveillance
- La seconde étape vise à cerner les conditions d'efficacité d'un système de vidéoprotection/vidéosurveillance
- Approche des grands domaines d'application (espaces urbains, transports...) et spécificités techniques selon le domaine d'application et les fonctionnalités attendues
- Contraintes légales, droit à l'image, conditions et structure d'exploitation, contraintes techniques et limites d'utilisation...
- Budgets d'investissement et budgets d'exploitation et maintenance à prévoir : les chiffres clés

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint



SPÉCIAL Région/Conseil départemental/ Métropole...

Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?

FORMATION SUR MESURE

CONSEILS STRATÉGIQUES

VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS

CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

ACTIONS DE LOBBYING...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ

Contactez-nous

A SENATUS CONSULTO

23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr

→ www.asenatusconsulto.fr

POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020 : ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS ET IMPACTS SUITE À LA RÉFORME TERRITORIALE

« Si vous n'utilisez pas les fonds en 2014-2020, la France sera en position de faiblesse pour négocier la poursuite après 2020... »
f. Deraï

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ La période 2014-2020 marque un tournant dans la politique européenne de cohésion avec le transfert de la gestion des crédits du FEDER aux Régions.
- ▶ Couplé à la réforme territoriale, ceci impacte les relations entre collectivités.
L'année 2018 sera déterminante car elle marque le démarrage des négociations entre les États et la Commission sur l'avenir de la politique de cohésion qui pourrait être fortement impactée par le Brexit.
- ▶ À vocation opérationnelle, la formation vise à :
 - Sensibiliser les élus aux enjeux de la politique de cohésion et à la nécessité de mieux connaître les modalités de gestion de ce type de financements.
 - Professionnaliser les techniciens afin de mieux mobiliser ces crédits sur les projets de la collectivité ou des porteurs de projets du territoire.
 - Sécuriser le montage et le suivi de ce type de dossiers en mettant en place les moyens et outils adaptés.

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 26 et 27 mars – 5 et 6 juillet – 15 et 16 octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens

 EFFECTIF ▶ 10 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

Cadre d'intervention et stratégie de l'Union européenne

- La stratégie UE 2020 et son nouveau cadre financier
- Le cadre réglementaire
- Les fondements de la politique de cohésion
- L'état des négociations sur l'après 2020

Le cadre régional d'intervention

- Le Programme régional FEDER/FSE
 - Les priorités d'intervention de chaque Fonds
 - Le rôle de la Région comme Autorité de gestion
- Le Programme Opérationnel FSE et sa déclinaison en région
 - Le volet régional et sa gestion
 - Les lignes de partage entre le POR et le PON
 - Quelles opportunités pour les collectivités ?

POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020 : ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS ET IMPACTS SUITE À LA RÉFORME TERRITORIALE

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

2^E JOURNÉE

Le montage de dossier FEDER/FSE

- Savoir répondre à un appel à projets
 - Mettre en place une veille sur les priorités de la collectivité
 - Analyser le poids des charges

Cas pratique → présentation d'un appel à projets et travail avec le groupe

- Le montage de projets FEDER et FSE
 - Les spécificités de chaque Fonds
 - Le choix de la Priorité d'Investissement
 - Les dépenses éligibles
 - Les cofinancements
 - Les aides d'État
 - Les indicateurs

Du projet au dossier : une gestion sécurisée

- La vie du projet : du dépôt à l'archivage
 - Les outils de suivi du projet : quels livrables ?
 - FSE le suivi des participants
 - FEDER le suivi technique
- Rendre compte du projet
 - Le bilan, les éléments financiers, le descriptif qualitatif, les indicateurs...
 - Le contrôle du service fait
 - Les visites sur place
 - Les autres contrôles
 - L'évaluation
 - L'archivage

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur,
projection numérique en PowerPoint

FORMATION ET RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, À BRUXELLES OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux appréhender la période 2014-2020 et les nouveaux enjeux visés par l'Union Européenne pour les Régions Ultrapériphériques (RUP) et ses instruments : FEDER, FSE, FEADER, INTERREG, FEAMP, POSEI, etc.
- ▶ Faire le point sur l'état des négociations sur l'avenir de la politique de cohésion après 2020 et l'impact du Brexit.
- ▶ Attirer l'attention des élus sur l'importance d'intégrer leur territoire dans un contexte géographique plus large via des coopérations transfrontalières et interrégionales, tout en optimisant l'utilisation des fonds européens avec les autres fonds à disposition (nationaux et régionaux).
- ▶ Accompagner la réflexion stratégique sur les projets concrets de développement : examen des enjeux, identification et articulation des fonds concernés, respect du calendrier, accompagnement technique des bénéficiaires, actions de lobbying, communication...



▶ 2 journées



▶ 30 et 31 mai – 28 et 29 novembre (une arrivée la veille de l'événement est vivement conseillée)



▶ Bruxelles



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers régionaux, départementaux, intercommunaux et collaborateurs/Cadres territoriaux : Directeur de Cabinet, DGS, Directeur Affaires européennes... de diverses collectivités territoriales et EPCI des DOM-TOM



EFFECTIF

▶ 15 participants minimum

Pour des raisons d'organisation, toute inscription est à effectuer à J-2 mois minimum avant chaque session.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

Matin

Travaux à la Commission européenne

- Plan d'action pour les RUP et stratégie Europe2020
- L'état d'avancement des négociations sur l'avenir de la politique de cohésion après 2020
- Mobilisation du FEDER et du FSE dans les stratégies de développement économique des RUP - Focus sur l'IEJ

Après-midi

Travaux à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

- Actualité européenne et enjeux pour les RUP
 - Rappel du fonctionnement et rôle de la Représentation permanente auprès de l'UE (RPUE) – optimisation des sujets RUP dan les instances politiques

Rencontre avec le Bureau français des RUP basé à Bruxelles sur les thèmes :

- Rôle et mission du bureau de représentation des RUP
- Présentation du partenariat renforcé (Etat membre/ RUP/ CE) : des plans d'action au forum RUP
 - Intégration régionale : vers des plans de voisinage spécifiques RUP
 - Actualité européenne sur le post 2020 : le rôle du Bureau français des RUP
 - Éléments de calendrier

FORMATION ET RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, À BRUXELLES

OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

2^E JOURNÉE

Matin

Travaux au Parlement européen

Petit déjeuner et échanges avec des Eurodéputés

- Présentation des objectifs et des outils du dialogue entre les députés européens et les Institutions communautaires, et entre les députés européens et les RUP, travaux en cours, les nouvelles équipes politiques, conseils stratégiques pour accroître la coopération interrégionale et un meilleur accès des RUP au marché intérieur

Conférence-débat

- Sur la montée en puissance du PE, son rôle politique, fonctionnement et priorités d'actions...

Visite de l'Hémicycle

Après-midi

Travaux au Comité des régions

- Le Comité des régions, une Institution européenne représentant les collectivités territoriales
 - Présentation du fonctionnement du CDR, présence française et travaux en cours
 - Articulation entre la Région et les Institutions européennes...

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs avec des personnalités qualifiées de la CE, du PE..., études de cas concrets, rencontres et visites de terrain

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : supports pédagogiques, projections en PowerPoint

SENSIBILISATION À LA LECTURE DU BUDGET D'UNE COMMUNE/INTERCOMMUNALITÉ/DÉPARTEMENT... ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE – NIVEAU 1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les documents et les logiques budgétaires, savoir les analyser et connaître leur signification financière.
- ▶ Mieux comprendre un budget communal/intercommunal et appréhender la situation financière d'une collectivité locale.
- ▶ Faire le point sur les réformes en cours.
- ▶ Optimiser sa participation aux discussions budgétaires, au sein des instances municipales/intercommunales.



DURÉE

▶ 2 journées
Sur simple demande, cette formation peut être aussi organisée sur une journée dans votre collectivité y compris le samedi, en demi-journée ou en soirée : nous consulter.



DATES

▶ 20 et 21 mars – 9 et 10 octobre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire, Adjoint au maire, Conseillers municipaux, Conseillers communautaires...



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La structure des finances locales

- Les ressources locales
- La nouvelle répartition des impôts (communes, EPCI)
- Les dotations d'État et la question de la péréquation (verticale/horizontale)
- Les autres ressources : emprunts, tarifs, produits du domaine, subventions....
- Les dépenses locales
- Le poids des compétences obligatoires
- La répartition des compétences dans les EPCI
- L'intérêt des compétences facultatives
- Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, entre les EPCI et leurs communes membres

Les documents budgétaires

- La nature des documents budgétaires
- Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, la structure des chapitres et des articles
- La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonction, la segmentation stratégique
- Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence
- Le détail des documents budgétaires
- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

L'élaboration et le vote du budget

- Les règles d'élaboration à connaître
- Le calendrier
- Le débat d'orientations budgétaires
- La dynamique pluriannuelle
- La stratégie financière
- Éléments sommaires d'analyse financière
- Endettement et fiscalité
- De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme...

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : la formation sera animée sur la base de documents de communes et d'EPCI. Compte tenu des comparaisons utiles, **merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA, documents complémentaires : orientations budgétaires, états de vote des taux de fiscalité directe...).**

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.

STRATÉGIE FINANCIÈRE ET NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - NIVEAU 2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Identifier les marges de manœuvre possibles dans un contexte budgétaire contraint
- ▶ Faciliter la lecture des documents budgétaires (quelle que soit la nomenclature utilisée)
- ▶ Construire une stratégie financière fiable à partir de ratios comptables clefs
- ▶ Exercices individuels et collectifs à l'appui



▶ 2 jours



▶ 19 et 20 juin – 10 et 11 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Préalable introductif : « les mots pour le dire »

- Une séquence de rapide appropriation du vocabulaire incontournable de l'analyse budgétaire (à travers des exemples concrets)
 - annualité, anuité, attribution de compensation, autofinancement, autorisations de programme, capacité de désendettement, dotation de solidarité communautaire, engagement comptable, engagement juridique, excédent brut d'exploitation, équilibre, journée complémentaire, ligne de trésorerie, mandatement, péréquation, taux d'épargne, unité, universalité...

Construire un budget : l'organisation budgétaire et comptable au concret

- Séquence d'étude approfondie de la structure d'un budget (sections de fonctionnement / d'investissement, recettes / dépenses)
 - Objectif : se retrouver aisément entre les principaux chapitres et les principales natures de tout document budgétaire (Budget Primitif, Budget Supplémentaire, Compte administratif...) et en retirer les éléments / ratios clés (autofinancement, capacité de désendettement, recours à l'emprunt...)

- La séquence sera fournie en exemples concrets (à partir des documents que les élus voudront bien communiquer préalablement)
- Cas pratique : à partir de données chiffrées, retrouver l'emplacement dans le document budgétaire fourni



STRATÉGIE FINANCIÈRE ET NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - NIVEAU 2

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Élaborer une stratégie financière fiable

- Le choix des indicateurs d'analyse pour construire une prospective
- Identifier les matériaux de base (les Comptes administratifs, les budgets primitifs et décisions modificatives, les états fiscaux, le contexte socioéconomique du territoire, l'actualité budgétaire des Collectivités telle que le PLF 2018, les annonces gouvernementales...)
- Mobiliser les éléments clefs pour élaborer une prospective pluriannuelle (dépenses / recettes de fonctionnement ; évolution de la masse salariale ; évolution du stock de dette)
- Une prospective claire permettra de mesurer les incidences fiscales des choix des Collectivités, les impacts budgétaires de transferts de charges...

Les leviers d'action des Collectivités territoriales

→ Côté Dépenses :

- Le pilotage de la masse salariale
- Le rôle des AP/CP
- La gestion active de la dette / de la trésorerie
- Analyse et choix des investissements

→ Côté Recettes :

- Analyse et prospective fiscale
- L'assiette éligible au FCTVA
- Les cessions patrimoniales

- Les relations avec le contrôle de légalité / le comptable public

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas, nombreux exercices individuels et collectifs.
Pour les exercices pratiques, chaque participant est invité à venir avec les documents budgétaires et financiers de sa collectivité.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint



DÉCENTRALISATION : LES GRANDES ÉTAPES DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET LES MOYENS D'ACTION DES COLLECTIVITÉS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux appréhender le processus lent et tumultueux de la décentralisation depuis 40 ans
- ▶ Saisir la complexité du contexte mouvant des Collectivités territoriales
- ▶ Obtenir une clef de lecture de la répartition actuelle des compétences entre Collectivités territoriales et des enjeux de la loi NOTRe de 2015



▶ 2 jours



▶ 14 et 15 mai – 17 et 18 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Brève histoire de la décentralisation depuis 1982
et montée en puissance progressive des Collectivités territoriales

Les grandes lois de décentralisation (années 1980 – Acte I), avec un focus sur :

- l'affirmation d'un statut de la fonction publique territoriale
- la transformation de la Région en une assemblée démocratique
- la fin de la tutelle de l'État sur les actes des collectivités, libérant les initiatives locales

→ Étude de cas sur la gestion des transports régionaux de voyageurs

La loi Administration territoriale de la République, dite « ATR » de 1992, avec un focus sur :

- la création des communautés de communes
- l'institution de la taxe professionnelle unique

La loi sur l'intercommunalité de 1999 (« loi Chevènement »), avec un focus sur :

- la création des communautés d'agglomération
- la Réforme constitutionnelle de 2003, la République décentralisée et le retour du Département : Acte II, ou apogée des Collectivités territoriales

→ Étude de cas sur l'action sociale des départements



DÉCENTRALISATION : LES GRANDES ÉTAPES DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET LES MOYENS D'ACTION DES COLLECTIVITÉS

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

La « Réforme des Collectivités territoriales » de 2010 ou la tentative de réduire « le mille-feuille administratif », avec un focus sur :

- L'achèvement de la carte intercommunale
- La clarification des compétences amorcées
- L'instauration d'un conseiller territorial

Les lois « MAPTAM » (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) de 2014, et « NOTRe »

(Nouvelle organisation du territoire de la République) de 2015 : Acte III de la décentralisation, et volonté de mieux organiser les modalités d'intervention des Collectivités

- Décryptage des 2 lois de 2014/2015, avec un focus sur :
- la redéfinition des compétences départementales et régionales
 - la réduction du nombre de Régions
 - le renforcement de l'intercommunalité

Et maintenant ? Réflexions autour d'une potentielle prochaine étape de la réforme territoriale – avec participation active des élus présents pour un débat argumenté sur :

- les limites de la loi « NOTRe »
- les limites du transfert de compétences par sédimentation
- exemple du transfert aux communes des demandes de cartes d'identité / de PACS
- les paramètres incontournables d'un « big bang territorial » (fiscalité, répartition des compétences...)

Éléments du débat

- Y a-t-il trop d'élus en France ?
- Vers la suppression d'un échelon de collectivités ?
- Vers le renforcement de l'échelon intercommunal ? (cf. son mode de scrutin, le transfert de compétences, la disparition progressive du levier fiscal des communes...)
- Vers une extinction définitive de la clause générale de compétence ?

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas, nombreux exercices individuels et collectifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint



LOIS « POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE » : QUELLES CONSÉQUENCES DANS LA CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les nouvelles règles en matière d'obligations déclaratives, de conflits d'intérêts et de suppléance.
- ▶ Comprendre les conséquences de cette nouvelle législation sur l'exercice du mandat.
- ▶ Cerner le risque administratif et pénal, études de cas et mises en situations à l'appui.

DURÉE ▶ 2 jours

DATES ▶ 29 et 30 janvier – 16 et 17 mai
19 et 20 septembre – 12 et 13 décembre

LIEU ▶ Paris

PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, cadres territoriaux

EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

Déclaration de patrimoine, déclaration d'intérêts : quelles obligations ?

- Les données soumises à déclaration : champ d'application et limites
- Les élus et les agents assujettis à l'obligation de déclaration : leurs droits et leurs obligations

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

- Les mécanismes de contrôle mis à la disposition des pouvoirs publics
- Les sanctions en cas de non-déclaration
- La publication et la communicabilité des données déclarées : quelles garanties ?

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique : son rôle, ses compétences

- La composition et le rôle de la Haute Autorité
- Quelles sont les compétences de la Haute Autorité ?
Les sanctions possibles ?
- Les délais et voies de recours contre les décisions de la Haute Autorité

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

Synthèse de la première journée de formation



INCOMPATIBILITÉS, OBLIGATIONS DÉCLARATIVES, CONFLITS D'INTÉRÊTS, SUPPLÉANCE

LOIS « POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE » : QUELLES CONSÉQUENCES DANS LA CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

2^E JOURNÉE :

Les nouvelles règles en matière de prévention des conflits d'intérêts

- La notion de « conflit d'intérêts » et son champ d'application
- Les élus et les agents visés par la loi
- Les règles de suppléance et d'abstention

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

- Les sanctions administratives et pénales en cas de non-respect des obligations légales
- L'interdiction des « emplois familiaux » : quelle portée ?

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

Les dispositions annexes à la législation sur la confiance dans la vie politique

- Le mécanisme de protection des « lanceurs d'alerte »
- L'encadrement des avantages en nature accordés par les collectivités territoriales

→ Mise en situation et application sur des cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, support projeté en PowerPoint

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur, support synthétique écrit



LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les grands principes de la commande publique.
- ▶ Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.
- ▶ Éviter les pièges et identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.



▶ 1 jour



▶ 26 janvier – 20 mars – 1^{er} juin – 14 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Adjoint au maire/Conseiller municipal/ Conseiller départemental/Conseiller régional/Conseiller communautaire, Membre de la CAO, Collaborateur d'élu, Directeur des Affaires juridiques



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
Principaux textes européens et nationaux – Rappel des objectifs du «nouveau» Code des marchés publics
Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
 - Critère organique et critères matériels - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
 - Les enjeux et la définition du besoin
 - la reconnaissance du sourcing – les documents de la consultation – Focus sur la dématérialisation

- Présentation des procédures de passation
 - Seuils : gré à gré – mapa – appel d'offres
 - Procédures dérogatoires : Dialogue compétitif et procédure concurrentielle avec négociation ; partenariat d'innovation ; conception-réalisation ; concours ; marché négocié ; marché de service
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure
 - Achèvement normal : attribution et signature
 - Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
→ Focus sur : les personnes intéressées (élus, agents) et le principe d'impartialité
- Responsabilité pénale des membres de la CAO

Conclusion puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint

DÉONTOLOGIE, CONFLITS D'INTÉRÊT, TRANSPARENCE : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS TERRITORIAUX ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette journée intensive de formation et surtout de sensibilisation et de mobilisation doit permettre aux élus et/ou collaborateurs/cadres territoriaux, d'identifier les risques et les écueils juridiques qui désormais pèsent sur eux, avec les nouveaux textes et l'évolution jurisprudentielle. Le formateur insistera notamment sur les mesures prudentielles et les procédures à mettre en œuvre pour se prémunir de toutes difficultés. Nombreuses sont les pratiques qui, sans être illégales en elles-mêmes, sont susceptibles de laisser croire à une atmosphère de prise d'intérêt. Il s'agit d'un domaine de plus en plus sensible aux yeux des médias et aussi de l'opinion publique dans son ensemble, quelle que soit la réalité des allégations. Au-delà des obligations légales, la notion de transparence est devenue une des conditions de la confiance donnée à tous les décideurs publics.
- ▶ L'exposé sera illustré par des exemples concrets avec mise à disposition d'outils méthodologiques et de recommandations de procédures, visant à accompagner la mise en œuvre de véritables précautions à prendre en amont de toute décision.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 19 mars – 14 septembre – 15 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, cadres territoriaux (directions des Affaires juridiques/Financières...)



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Après un rappel des principaux textes et une présentation des organes créés pour en surveiller le respect, le thème sera abordé en distinguant les obligations propres aux élus et celles visant les agents des collectivités.

- Savoir distinguer : éthique/déontologie/obligations légales et leurs conséquences
- Les conflits d'intérêt : quel périmètre, quel contenu ?
- Les déclarations publiques d'intérêt
- Les déclarations de patrimoine
- Les obligations de réserve et de discrétion
- Les comportements quotidiens (études de cas)
- Les risques dans l'instruction, les débats et le vote des décisions,
- Mandats associatifs et mandats électifs

Cas pratiques

- Les SEM et les sociétés publiques locales
- Le sourcing des marchés publics
 - La gestion de fait (études de cas)
 - Communication et transparence

Seront notamment présentés, les risques encourus par chacune des catégories des personnes éventuellement mises en cause. Des pistes d'organisation des procédures ou l'éventuelle création d'un « déontologue » au sein de la collectivité seront également développées. Ce module est destiné à faire le point sur les obligations anciennes et nouvelles ; il est en même temps l'occasion d'un audit des pratiques de la collectivité et de ses élus comme de ses agents.

À cette fin l'intervenant s'appuiera à la fois sur des exemples ayant fait l'objet de contentieux ou de controverses médiatiques, et aussi sur les situations qui pourront être exposées en séance.

Conclusion de la formation sous forme de synthèse juridico-pratique, sur :

- Prise de conscience des obligations et des risques : quand des clignotants s'allument...
- Appliquer une méthodologie rigoureuse
- Nécessité d'un état des lieux exhaustif
- Mise en place de procédures sécurisées

Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, nombreuses études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en PwPt

MÉDIATION INSTITUTIONNELLE TERRITORIALE : QUELLES RESPONSABILITÉS, QUELLES STRATÉGIES ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner les Élus- Médiateurs, afin qu'il réussissent à :
 - appréhender au mieux leurs rôles et fonctions,
 - cerner les enjeux et identifier des stratégies d'actions qui en découlent,
 - mettre en valeur leur travail.



▶ 1 jour



▶ 18 juin – 9 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Médiateur communal/départemental/régional...



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le fil rouge de cette formation sera basé sur l'étude de cas pratiques, visant la recherche systématique du compromis satisfaisant entre les parties concernées.

Cela supposera, pour chaque cas étudié, de faire un retour analytique sur la posture prise, les points d'avancée de résolution du conflit, jusqu'à la conclusion de la médiation.

Cette analyse de pratique sera traitée à travers les nombreux prismes suivants :

- Point sur les compétences gardées par chaque collectivité concernée dans le cadre de la loi NOTRe (Ex. pour un Département : social, routes, culture, gestion du personnel, protection de l'enfance, collèges, culture, autonomie, personnes âgées, personnes handicapées, MDPH, transports scolaires, etc.)
- Point sur les permanences tenues par l'Elu-Médiateur dans le cadre de sa délégation et benchmark rapide sur celles

tenues par les vice-présidents/Adjointes... dans le cadre de leur délégation. On pourra de même faire un retour rapide sur les courriers de sollicitations reçues par le Président et normalement traitées par le Cabinet, et également, étudier rapidement comment sont signalées et traitées (et par qui) les situations d'urgence.

- Bref benchmark sur le réseau existant d'aides, de conciliateurs, de médiateurs, avec une projection sur le développement de ce réseau en le priorisant (CAF, Inspection de l'Académie, Délégués du défenseur des droits, conciliateur des impôts, Médiateur du ministère de l'économie et des finances, écrivains publics des associations caritatives subventionnées ou pas par la collectivité concernée...
- Mise au point et adaptation de la fiche de conduite d'un entretien téléphonique ou physique lors d'une demande de conciliation ou médiation.

- Conduite dans le temps et constitution d'un dossier type « fiche de projet » pour chaque saisine posée.
- Posture de l'Elu-Médiateur (physique, psychologique, éléments de langage, conditions de confort) sur la base de cas d'espèces proposés par chaque participant.
- Savoir conclure une médiation.
- Rédaction, présentation du rapport annuel du médiateur, propositions d'évolution ou adaptation des façons de faire et d'être de l'administration communale/départementale/régionale
- Propositions d'accompagnement à la médiatisation de la médiation (site internet, aide à la rédaction en vue de la publication du rapport annuel, dépliants, affiches – Ce volet est susceptible de faire l'objet d'un atelier d'approfondissement en option, sur simple demande des participants.

Évaluation et clôture de la formation

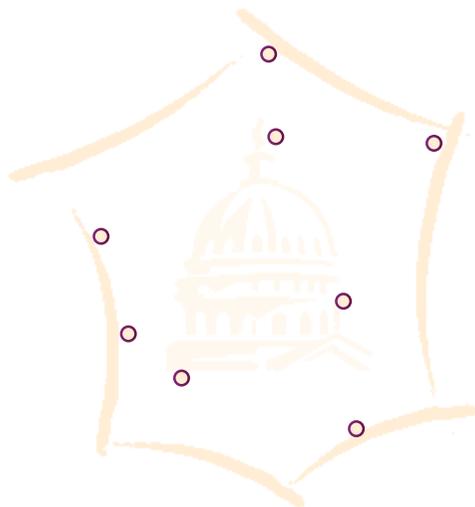
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : exposés interactifs et exercices pratiques

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo-projection, support du formateur

BILAN À MI-MANDAT : COMMENT (RE)MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Prendre du recul et faire l'analyse des actions menées par la majorité municipale au regard des principaux objectifs de la mandature, avec un point sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du travail accompli.
- ▶ Identifier à mi-mandat, les sujets et les dossiers porteurs sur lesquels baser les projets/actions à venir.
- ▶ Cerner les différentes options stratégiques et leurs conséquences en termes de posture et de positionnement.
- ▶ Concevoir et piloter une stratégie et un plan de communication.



ATELIER-FORMATION EN RÉGION
9H-12H45 ET 14H-17H15 ENV.



▶ 1 journée



Lille : 1 ^{er} février	Toulouse : 3 avril
Paris : 13 mars	Nantes : 25 juin
Lyon : 16 mars	Strasbourg : 6 septembre
Marseille : 28 mars	Bordeaux : 11 octobre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus municipaux (Exécutif – Majorité municipale) et collaborateurs de Cabinet



EFFECTIF

▶ 15 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Définition d'indicateurs quantitatifs/ qualitatifs et évaluation des actions développées au cours de cette première partie de mandat (réussites et échecs). Mise en perspective du travail accompli avec les engagements du programme politique
- Comment faire face aux éventuelles objections ou attaques ? Quels éléments de langage ?
- Analyse et hiérarchisation des projets prioritaires à développer (enjeux et méthodes, mobilisation des équipes et plan d'actions)
- Déclinaison de la stratégie en termes de communication en se plaçant dès aujourd'hui dans la perspective du bilan de fin de mandat (avec un focus sur le plan de communication, les cibles, les outils à disposition et le calendrier)

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, travaux individuels et en sous-groupes (méthode de co-développement).
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : programme de la mandature, support du formateur et projection en PowerPoint.



FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Donner du sens à son engagement politique.
- ▶ Développer ses compétences et ses stratégies d'influence en créant une dynamique « homme/femme » positive.
- ▶ Savoir décoder les conduites et stratégies de déstabilisation tout en maîtrisant ses émotions notamment en situation de communication.
- ▶ Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle.
- ▶ Appréhender les règles visant à valoriser son image et utiliser au mieux les outils de la communication publique et politique.



▶ 2 journées



▶ **NIVEAU 1** : 12 et 13 juin – 19 et 20 novembre
▶ **NIVEAU 2** : 3 et 4 juillet



▶ Paris



▶ **Élues locales/Intercommunales/ Départementales/Régionales**



▶ 6 participantes maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

Définir le socle de son engagement politique

- Déterminer son objectif politique.
- Construire son personnage politique.
- Définir sa stratégie de communication.

Maîtrise de soi, efficacité et performance

- Postures et valeurs comportementales Homme/Femme.
- Diagnostic de son propre potentiel charismatique et de son leadership.
- Les qualités essentielles pour réussir, les pièges à éviter (exercices).
- La gestion et l'affirmation de soi.
- Assertivité ou communication non-violente comme outil de prévention et de traitement des conflits.
- Outils de dynamique et de cohésion de groupe (intégration, participation, implication, action) au service de l'action collective.

2^E JOURNÉE

Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle

- Apports méthodologiques pour optimiser ses capacités d'expression et de communication.
- Les « trucs » à connaître, la respiration – Focus sur la gestion du stress.
- Le face-à-face avec l'auditoire : accueil, comportement, expression, ton, formules, gestuelle. Comment acquérir de l'assurance ?
- Travailler sur l'image de soi.
- Percevoir les réactions de l'auditoire : écoute active, écoute passive.
- Récupérer les imprévus : perturbations, bruits...
- Savoir répondre aux contradictions.
- L'improvisation : un « grand art » difficile dont il faut se méfier.

- Enrichir son discours ou son intervention : actualité, humour, références, citations.
- De la conviction personnelle à la conviction partagée : savoir donner.

Nombreux exercices de prise de parole

face caméra : préparation individuelle/collective sur des sujets concrets ou projets d'interventions apportés par chacun des participants. Enregistrement, visionnage, analyse.

Profil personnalisé, bilan et évaluation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, travaux pratiques et nombreuses mises en situations.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, caméscope numérique – TV - Vidéo.

COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

OBJECTIF DE LA FORMATION

► Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, avec un point particulier sur Twitter, Facebook et le Blog.

PRÉ-REQUIS INDISPENSABLES

→ Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet. → Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place) → Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email.

Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

SI POSSIBLE → Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) → Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. → La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent. → La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.

 DURÉE ► jour

 DATES ► 28 mai – 2 juillet – 30 novembre

 LIEU ► Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ► Élus territoriaux

 EFFECTIF ► 5 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et éventuellement promouvoir son Blog.

Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et Twitter
 - Les réseaux professionnels : Viadéo – Linked-in
 - Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
 - Les nouvelles tendances : Foursquare – Instagram
- Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

Zoom sur Twitter

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- Atelier de création d'un compte Twitter

Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
 - Simplicité de création et de mise à jour
 - Astuces pour faire connaître son blog
- Atelier de création d'un Blog

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support papier du formateur (numérique).



▶ 2 jours



▶ Notions de bureautique, intérêt pour l'informatique



▶ 29 et 30 mars – 27 et 28 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI, Secrétaires généraux de groupes politiques, responsables Communication



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Sensibiliser les élus d'une collectivité locale à la valeur des données, et notamment des contacts, afin d'entretenir une relation étroite avec ses administrés, les électeurs...
- ▶ Comprendre l'importance de la saisie, de la mise à jour des informations de contact, sa structure, et son unicité.
- ▶ Assimiler les différents modes de publication de messages aux contacts, par voie électronique, mail ou SMS.
- ▶ Comprendre ce que revêt le terme de base de données, la structuration des données, son exploitation dans divers cas de figure comme la bureautique et le Web, Intranet ou Extranet.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Être élu local et préparer l'avenir

- Ce que l'élu ne maîtrise pas
- Ce que l'élu peut maîtriser

Où sont les « base de données »

- Internet et les bases de données
- Les bases de données privées
- Point sur l'Open Data

La structure minimale des données de contact

- Déjà prévoir la publication
- Différents type de structure de données
- Les données à prévoir pour affiner la diffusion future
- Les formats de données « pivot »
- La collecte des données
- Exploiter son propre héritage
- Exploiter son site Internet et ses réseaux sociaux

- L'importance du « terrain »
- Saisir la moindre occasion d'obtenir des contacts
- Éviter l'impersonnel
- Sous quelle forme saisir ses contacts
- Fusionner et centraliser ses contacts

La mise à jour des données et son enrichissement

- Le redoutable « NPAI »
- Mettre à jour les données
- Supprimer les données obsolètes
- Centraliser ses contacts

Les divers outils de gestion de contacts

- Les fonctions d'un tableur
- Excel et ses équivalents gratuits
- Fonctions d'une base de données
- Les bases de données du marché
- Avantage des versions « Cloud » des tableurs et base de données
- Les outils de Google

Quelle exploitation des données ?

- Le Mailing
- Le SMS
- Les outils gratuits et payants
- Les outils d'automatisation d'alimentation des réseaux sociaux

Synthèse – Les règles d'or à retenir

Conclusion, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, nombreuses démonstrations

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, vidéoprojecteur relié à un PC, accès à Internet

Confiez-nous l'organisation
de votre prochain séminaire
de **TEAM BUILDING**
SUR VOTRE TERRITOIRE

SPÉCIAL

INTERBIO



NOUVEAU CONTEXTE DES COLLECTIVITÉS : QUELLES CONSÉQUENCES POUR VOTRE INTERCOMMUNALITÉ, QUEL NOUVEAU RÔLE POUR VOS ÉLUS ET QUELLES NOUVELLES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES ?

SPÉCIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

OBJECTIFS DE VOTRE SÉMINAIRE

- ▶ Structurer l'organisation de l'exécutif de votre Communauté de communes/Communauté d'agglomération : rôle de chaque VP, l'animation de leurs commissions, soutien de leurs décisions au bureau et au conseil communautaire, développement d'une vision stratégique.
- ▶ Permettre l'échange entre les VP et le président autour du projet stratégique de mandat et sur des méthodes de travail proposées.
- ▶ Présenter le nouveau contexte institutionnel, économique et budgétaire tout en abordant la problématique de la Réforme territoriale et ses conséquences sous l'angle « quelle place pour les communes et intercommunalités ? », et quelles grandes priorités au regard d'un contexte budgétaire contraint pour la période 2018-2020 ?


DURÉE
1 jour


DATES
Au choix
des élus


PROFIL DES PARTICIPANTS
Vice-Présidents de Communauté
de communes/Communauté
d'agglomération


LIEU
Au sein de votre collectivité
ou sur un autre lieu basé
sur votre territoire



PROGRAMME PROPOSÉ POUR VOTRE SÉMINAIRE

9h15-10h45

- Présentation du programme et des objectifs visés, puis rappel du contexte institutionnel et national des finances locales : réforme territoriale (Loi Notre...), baisse des dotations d'État et conséquences sur les capacités de financement des collectivités, réforme de la Dotation globale de fonctionnement, évolution de la fiscalité locale...
- Focus sur les organes délibérants, l'exécutif, les responsabilités, les relations entre le président, les élus titulaires d'une délégation de fonctions et les conseillers communautaires. Ce qui change par rapport au fonctionnement des anciennes Communautés de communes...

- Élus et fonctionnaires territoriaux : quel partage des rôles ? Quelles relations entre les élus municipaux et l'administration communautaire ? Quel dialogue entre le conseil communautaire et les conseils municipaux ?

11h-12h30

- Tour de table de chaque VP et présentation de leur vice-présidence en 5-6 minutes : compétences, difficultés rencontrées et vision stratégique et enjeux de leurs délégations.
- L'objectif n'est pas de s'étendre sur des fonctionnements mais sur une vision stratégique d'élu.

12h30-14h : déjeuner

14h-15h30

- Appréhender le cadre financier de l'action à venir (ressources d'État, fiscales et autres ; risques prévisibles ; contraintes liées aux compétences transférées et aux charges de la communauté ; marges de manœuvre) et déterminer les priorités d'actions dans chaque domaine de délégation (travail en groupes) au regard des marges de manœuvre possibles.

Synthèse du plan d'action et de la feuille de route de chacun

Clôture du séminaire, puis cocktail

Confiez-nous l'organisation
de votre prochain séminaire
de **TEAM BUILDING**
SUR VOTRE TERRITOIRE

SPÉCIAL

MÉTROPOLÉ

OBJECTIFS DE VOTRE SÉMINAIRE

- ▶ Créer du lien entre élus et fluidifier les relations entre élus, mieux se connaître dans le nouveau contexte institutionnel et organisationnel de votre Métropole, identifier au mieux sa sphère de compétence pour rendre plus efficiente l'action de chacun.



DURÉE

1 jour



DATES

Au choix
des élus



PROFIL DES PARTICIPANTS

Conseillers métropolitains/
communautaires



LIEU

Au sein de votre collectivité
ou sur un autre lieu basé
sur votre territoire

PROGRAMME PROPOSÉ POUR VOTRE SÉMINAIRE

- **Le premier temps fort** du séminaire s'appuie sur l'intervention d'un expert-formateur qui anime une conférence de façon dynamique et interactive, en présentant les points à retenir, sur le thème « **Métropole : enjeux, fonctionnement, rôles et responsabilités des élus** ».

Le format proposé est une intervention courte, avec un focus sur :

Rappels sur le cadre juridique avec un focus sur : les organes délibérants, l'exécutif, les responsabilités, les relations entre le président et les élus titulaires d'une délégation de fonctions. Ce qui change par rapport au fonctionnement des anciennes Communautés de communes/Communauté d'agglomération...

Les nouvelles relations avec la Région, les Départements, les Villes : une métropolisation et un renforcement des régions qui entraînent le monde rural (exemples), quel dialogue entre le conseil communautaire et les conseils municipaux ?...

Le cadre administratif : l'organigramme, les délégations de signature. Les relations entre élus et services : comment optimiser l'efficacité de l'action de chacun ?

Les droits et devoirs des élus : droit à l'information, à la formation, à la protection personnelle ; les conditions d'exercice du mandat. Les règles déontologiques à cerner (indépendance, obligation de réserve, confidentialité...) – Les pièges à éviter.

La conclusion de cette intervention porte sur le socle de base qu'il convient de bâtir pour poser les termes d'une collaboration équilibrée et fructueuse entre élus communautaires, et entre élus et services.

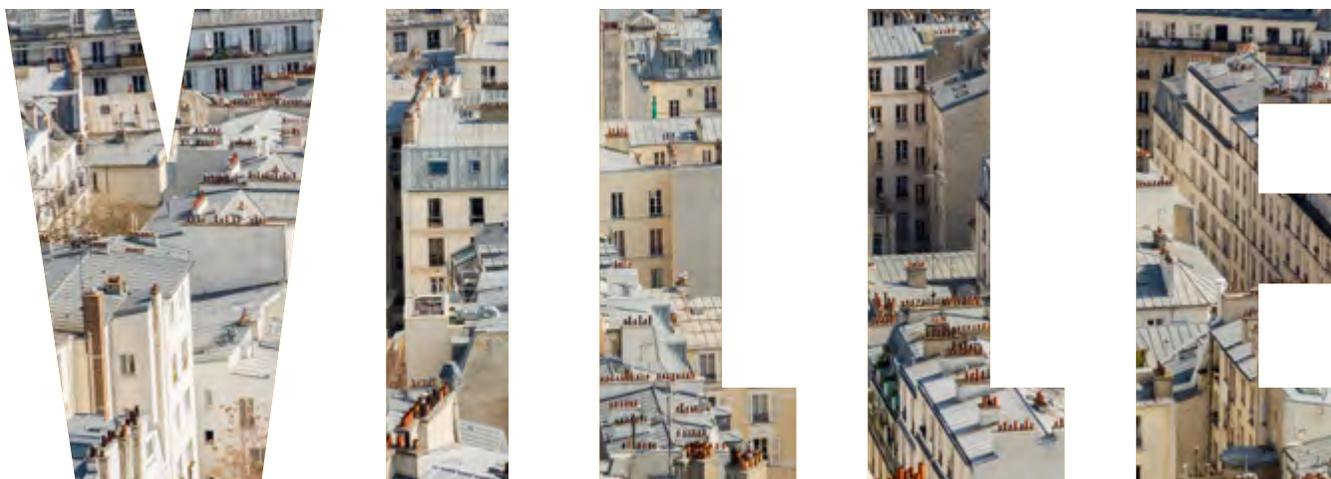
- **Le deuxième temps fort** concerne le déjeuner, au cours duquel un jeu est organisé pour permettre aux élus de mieux se connaître.

- **Le troisième temps fort** (selon météo) concerne un Rallye dans la ville-centre composé d'épreuves physiques, culturelles et de réflexion en équipes, avec lancement de défis personnalisables et remise de prix : la Ville devient un plateau de jeu de société et un prétexte pour un bon moment de convivialité, qui se termine par le visionnage de photos et de vidéos des équipes en action.

Clôture du séminaire, puis cocktail

Confiez-nous l'organisation
de votre prochain séminaire
de **TEAM BUILDING**
SUR VOTRE TERRITOIRE

SPÉCIAL





(RE) MOBILISER L'ÉQUIPE MUNICIPALE AUTOUR D'UN PROJET STRUCTURANT DE LA MANDATURE

SPÉCIAL VILLE

OBJECTIFS DE VOTRE SÉMINAIRE

- ▶ Vous avez un projet structurant, transversal (type ANRU II) pour votre ville à porter par l'équipe municipale (Majorité) et vous souhaitez remobiliser / renforcer la cohésion de l'équipe pour la deuxième partie du mandat ?
- ▶ Ce séminaire permettra de :
 - rappeler les enjeux du projet, les principaux acteurs et cerner les différentes étapes,
 - mobiliser l'ensemble de l'équipe municipale autour du projet, tout en trouvant le bon positionnement individuel et collectif,
 - développer une écoute active et co-élaborer une méthode de travail.



DURÉE

2 jours consécutifs ou non



DATES

Au choix des élus



PROFIL DES PARTICIPANTS

Adjoints au Maire, Conseillers municipaux (Majorité)



LIEU

Au sein de votre collectivité ou sur un autre lieu basé sur votre territoire

PROGRAMME PROPOSÉ POUR VOTRE SÉMINAIRE

1^{RE} JOURNÉE

Partager autour des enjeux pour construire une vision commune

Identifier les parties prenantes et leur rôle :

- Cartographie des acteurs
- Repères méthodologiques

Se positionner vis-à-vis des services de la Collectivité : construire une collaboration équilibrée et fructueuse

- Repères méthodologiques :
 - comprendre les rôles respectifs des élus et de l'administration
 - différencier les aspects techniques des aspects politiques
- Exercice pratique : mise en situation en lien avec le projet

Se positionner vis-à-vis des autres parties prenantes et construire une coopération efficace et pérenne

- Comprendre le jeu des acteurs et les intérêts mutuels pour développer une stratégie d'alliances
- Exercice pratique

Définir les premières pistes pour améliorer le travail d'équipe

- Identifier les difficultés rencontrées
- Proposer les premières mesures à prendre / attitudes à adopter pour porter le projet de façon la plus efficiente possible

Pour conclure

- Quelle est votre positionnement dans ce projet ?
- Quels sont vos besoins pour jouer pleinement votre rôle ?

2^E JOURNÉE

Partager autour des apports de la première journée

Maîtriser les fondamentaux de la communication pour entraîner dans le projet, les autres élus, les parties prenantes, la population :

- Étude pratique d'un discours
- Repères méthodologiques en communication

Réussir ses prises de parole en public sur le projet

- Mise en situation pour apprendre à gérer son trac, écouter et convaincre

Co-construire une méthode de travail :

- Définir les prochaines grandes étapes, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre
- Se répartir les rôles

Clôture du séminaire, puis cocktail

MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ?

AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Pour assurer le bon déroulement des événements officiels et coordonner les relations extérieures, il est important de maîtriser l'ensemble des règles en matière de savoir-vivre, honneurs et préséances, notamment lors de réceptions de délégations étrangères. Et lorsqu'il est amené à prononcer un discours, l'élu trace une ligne politique, incarne des valeurs, fixe des objectifs. De sa rédaction à sa scansion, certaines règles doivent être respectées.
- ▶ Cette formation permettra de :
 - Connaître et maîtriser les règles protocolaires des différents types d'événements pour respecter les principes de savoir-vivre et éviter les impairs.
 - Savoir gérer les relations publiques avec tous types d'interlocuteurs.
 - Concilier les règles du savoir-vivre et de la tradition avec les aspirations à la modernité des élus et de la population.
 - Cerner les outils et les méthodes permettant de rédiger un discours impactant.



▶ 1 jour



▶ 28 juin – 5 décembre



▶ Paris


 ▶ Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus
 (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur
 de la communication, Responsable du protocole...)


▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Réussir ses manifestations

- Faire preuve de professionnalisme dès les contacts préparatoires : maîtriser les règles de préséances dans sa correspondance, papier et numérique, et ses contacts téléphoniques
- Préparer et diffuser ses cartons d'invitation
- Organiser sa manifestation : préparation et port de tenues adaptées aux circonstances
- Gérer sa manifestation : repérer les personnalités, les orienter, les accueillir, orchestrer les prises de parole
- Dessiner les plans de tables

- Offrir des souvenirs et remercier
- Quelques points spécifiques seront également traités :
 - Symboles et signes honorifiques : écharpes et insignes ; cocardes et gyrophares ; décorations officielles ; pavoisement
 - Cérémonies et manifestations publiques : liste des cérémonies
 - déroulement type - les honneurs
 - Dispositions des périodes électorales

S'adapter aux spécificités de l'accueil de délégations étrangères :

- Protocole et règles de savoir-vivre selon les pays et cultures concernées (exemples)
- Le pavoisement
- Les cadeaux



MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ?

AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Focus sur : Savoir rédiger un discours impactant

Cette formation vise également à donner les clés aux rédacteurs de discours (élus et collaborateurs) pour faire de ce rendez-vous public, un moment d'affirmation, de volontarisme et non une énième séquence de la longue histoire dormitive de la langue de bois.

- Préparer un discours : les différentes étapes
- Construire un discours (objectifs visés, rédaction du plan...)
- Bien écrire permet-il de bien dire ? (Exercices pratiques)
- Chercher la solennité adaptée
- Le choix des mots : l'envie de viser juste et le recours à la citation
- Écrire à haute voix
- Produire « l'effet »... Partir d'une évocation. Trouver l'illustration.
- Rendre hommage. Eviter la démagogie. Se méfier de l'effet boomerang. Marquer les esprits. Habiter le discours.
- Distribuer le discours à la presse
- Peut-on sortir du discours ? Les risques de l'improvisation.
- Les exemples à ne pas suivre : lourdeurs, discours longs, énumérations de chiffres, sauts de paragraphes, discours pensum, effets à plat, allusions mal explicitées...
- Travail sur un bon discours déjà écrit. Puis décryptage d'un mauvais discours déjà écrit (exercices pratiques)

Synthèse, conseils personnalisés et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : apports méthodologiques, exercices pratiques sur des cas concrets
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, vidéo projecteur

MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ

(AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra.



▶ 2 journées



▶ 26 et 27 juin – 12 et 13 novembre



▶ Paris



▶ Élus territoriaux



▶ 5 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview

Se préparer à être interviewé : la « check-list »

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

Exercices face caméra : l'importance du fond (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter
- Maîtriser la durée
- Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique

Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

Les points à retenir

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : nombreux exercices individuels/collectifs, mises en situation, retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur – Caméscope – TV- Vidéo.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.



▶ 2 journées



▶ 14 et 15 mars – 25 et 26 septembre



▶ Paris



▶ Élus territoriaux



▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.

SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées et gagner en confiance.
- ▶ Organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Intervenir sans préparation avec aisance et sérénité dans n'importe quel contexte.



▶ 2 journées



▶ 3 et 4 juin – 6 et 7 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



FICHE
25

EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- ▶ Acquérir une méthodologie, mettre en oeuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.



▶ 1 journée



▶ 4 avril – 29 mai – 12 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les croyances / Les inférences / Les équivoques
- Bien structurer ses messages.
- Les techniques de l'exposé :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Profil personnalisé et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS

(ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
 - séduire, informer, convaincre
 - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
 - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post électorale
 - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.



DURÉE

▶ Au choix du participant



DATE(S)

▶ Au choix du participant



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur :
Directeur/Chef de Cabinet, DGS,
Directeur de la Communication...

EFFECTIF

▶ 1 participant

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

Bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

Profil personnalisé et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
 - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
 - enrichissant son vocabulaire général et technique,
 - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
 - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
 - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
 - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
 - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).



DURÉE

- ▶ Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATE(S)

- ▶ Au choix du participant



LIEU

- ▶ Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS

- ▶ Élu territorial



EFFECTIF

- ▶ 1 participant



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés,
les points suivants sont développés :**

1. Évaluations du niveau d'anglais initial du stagiaire.
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points d'amélioration.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (séances téléphoniques), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais.

Le participant est sollicité directement dans la langue-cible.
Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation.
Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.
5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé.

MÉTHODOLOGIE : exercices, mises en situation, débriefing.
Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles.

OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...).
Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia.
Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité.

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ

TARIFS

- **Session collective** (dans nos salles à Paris)
ou **Rencontre nationale** ou **Atelier-Formation en région** (dans nos salles)
600 € nets × jour(s) = € nets
- **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure
- **Session à Bruxelles** : nous consulter

COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : _____
Code postal : _____ Ville : _____

PARTICIPANT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Fonction : _____

TITRE DE L'ACTION :

DATE(S) :

RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
(si différente du Responsable Formation)

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Date : _____ Signature : _____

Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :

A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris • Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : contact@senatusconsulto.fr

SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée. Une Rencontre nationale est prévue à Paris. Des ateliers-formations sont programmés en région (Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes...). La durée pédagogique est de 7 heures environ et les travaux sont prolongés par un déjeuner-débat pris en charge par A SENATUS CONSULTO.

Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. prix unique quelle que soit la session de formation. Ce tarif s'applique à toute inscription à la Rencontre nationale. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

La session collective à Bruxelles fait l'objet d'une tarification spécifique (nous consulter).

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action.**

Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

Nos métiers

Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- Institutionnel, Juridique – Action sociale – Environnement – Développement durable – Energie – Politique de la Ville – Foncier, Urbanisme – Finances, Fiscalité – Développement économique – Sport, Culture – Action internationale – Management des compétences et Ressources humaines – Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts – outils – méthodes ;
- conduite de l'action : démarches – processus – information ;
- performance de l'organisation : compétences – complémentarité – suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

Notre organisation

Le management

- Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- Une expertise internationale.
- Un secrétariat permanent.

Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes...

Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France et en Europe.



Contact

A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS
Tél. : 01 53 90 45 56
Email : contact@asenatusconsulto.fr

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008 et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité

→ WWW.asenatusconsulto.fr